

Edition 1 du 06 février 2014

2014

Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM)



Commune de Pradère
les Bourguets

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Les différents types de risques majeurs auxquels chacun de nous peut être exposé, sur son lieu de vie, de travail ou de vacances sont regroupés en 3 grandes familles:

- les risques naturels :

inondation, mouvement des terrain, séisme, tempête, feux de forêts, avalanche, cyclone et éruption volcanique.

- les risques technologiques :

d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriel, nucléaire, rupture de barrage,

- **les risques de transport de matières dangereuses** : par routes ou autoroutes, voies ferrées et par canalisation.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- **une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes,

- **une énorme gravité** : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et aux personnes.

PRÉVENIR POUR MIEUX RÉAGIR

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le risque fait partie de la vie, l'explosion de l'usine AZF est là pour nous le rappeler.

La sécurité des habitants de Pradère les Bourguets est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur votre commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement.

Merci, de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement.

Ce DICRIM ne doit pas faire oublier les autres risques, notamment ceux liés à la météorologie.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'événement.

Cordialement

Le Maire

Le Plan Communal de Sauvegarde est disponible sur le site internet de la commune

Praderelesbourguets.com

MAIRIE : 05.61.86.75.74 ou 09.71.55.82.00

Maire : 06.12.90.63.46

Adjoint : 05.61.86.68.22

INONDATIONS



Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables.

L'ampleur de l'inondation sera fonction de la topographie, de la capacité d'absorption des sols, de la couverture végétale et de la présence d'obstacles à la libre circulation de l'eau.

Ce que vous devez faire

Si vous observez une route inondée, et que celle-ci n'est pas barrée.

- ◆ Prévenez la Mairie ou éventuellement, la Gendarmerie de Léguevin s'il s'agit de la route nationale ou le 05.34.25.11.46 pour la route départementale
- ◆ Ne vous aventurez pas dans les zones inondées à pied ou en voiture, vous iriez au-devant du danger

Le risque à Pradère les Bourguets

Le risque est principalement une crue de la SAVE pouvant affecter les terres situées sur la rive droite.

Ces zones sont dépourvues d'habitations.

Les routes nationales RN224 et départementale RD42 peuvent être concernées.

La Mairie est prévenue de ce risque par le dispositif de vigilance de la préfecture de la Haute-Garonne

MAIRIE : 05.61.86.75.74 ou 09.71.55.82.00 Maire : 06.12.90.63.46
Gendarmerie : 05.62.07.19.50 Adjoint : 05.61.86.68.22
Conseil Général : 05.34.25.11.46

TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



Le transport de matières dangereuses s'effectue en surface (routes, autoroutes, voies ferrées) ou en sous-sol (canalisations, gazoduc, oléoduc)

Les conséquences d'un accident de transport de matières dangereuses (TMD) sont liées à la nature des produits transportés qui peuvent être **inflammables, toxiques, explosifs ou radioactifs.**

Ce que vous devez faire

Mettez-vous à l'abri

Restez chez vous ou rentrez dans le bâtiment le plus proche.

Fermez les portes et les fenêtres.

Écoutez la radio

Arrêtez les ventilations.

Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme, ni étincelle.

Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.



Classe 1	Matières et objets explosibles	
Classe 2	Gaz	
Classe 3	Liquides inflammables (hors gaz)	
Classe 4	Solides inflammables	
Classe 5	Matières comburantes Peroxydes organiques	
Classe 6	Matières toxiques	
Classe 7	Matières radioactives	
Classe 8	Matières corrosives	
Classe 9	Matières et objets dangereux divers	

Le risque à Pradère les Bourguets

Le risque est principalement localisé sur la route nationale RN224 et la route départementale RD42

La probabilité du risque sur les autres chemins communaux du fait de l'absence d'industrie sur notre territoire est très faible

MAIRIE : 05.61.86.75.74 ou 09.71.55.82.00

Maire : 06.12.90.63.46

Adjoint : 05.61.86.68.22

NUCLEAIRE



Un rejet accidentel d'éléments radioactifs provoque une contamination de l'air et de l'environnement (dépôt de particules sur le sol, les végétaux, dans l'eau des cours d'eau, des lacs et des nappes phréatiques). Si l'homme inhale des éléments radioactifs ou ingère des aliments contaminés, il y a contamination interne de l'organisme.

Ce que vous devez faire

Fermez les portes et les fenêtres.

Écoutez la radio

Arrêtez les ventilations.

Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.

La prise de comprimés d'iode stabilisé limite les risques de contamination

Sur ordre du préfet, la distribution de sera organisée par la municipalité.

Le risque à Pradère les Bourguets

Le risque à Pradère est caractérisé par la proximité de la Centrale Nucléaire de GOLFECH

Maire : 06.12.90.63.46

Adjoint : 05.61.86.68.22

Autres risques

PANDEMIE GRIPPABLE : Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou utilisez une solution hydro alcoolique. Lorsque vous éternuez ou tousssez, couvrez-vous la bouche et le nez avec votre manche ou un mouchoir à usage unique. En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant, contactez le 15 uniquement en cas d'urgence



CANICULE : N'Hésitez pas à aider ou à vous faire aider. Évitez les sorties et les activités physiques. Rafraîchissez-vous, buvez de l'eau fréquemment et abondamment même si vous n'avez pas soif.



GRAND FROID : Évitez les sorties non indispensables. Dégagez la neige devant votre habitation dès que possible et utilisez du sel pour réduire les risques de chutes. Conservez une couverture, une bouteille d'eau et les équipements adaptés (chaussettes de neige, chaînes...) dans le coffre de votre voiture pendant la période à risques.



TEMPETE : Mettez à l'abri tout ce qui peut être emporté par le vent et présentant un risque pour autrui. Ne pas s'abriter sous les arbres. Regagnez votre habitation et/ou évitez toute sortie. Ne tentez pas de réparer ou bâcher votre toiture avant la fin de l'événement climatique.



SEISME : Pas de consignes particulières



INCENDIE : Appelez les pompiers 18



MAIRIE : 05.61.86.75.74 ou 09.71.55.82.00

Maire : 06.12.90.63.46

Adjoint : 05.61.86.68.22